

Le Canada et l'avenir de la politique climatique mondiale : L'importance de mesures canadiennes immédiates

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Le GIEC publiera son Quatrième rapport d'évaluation au cours de 2007. Le premier rapport, celui du premier groupe de travail, sera publié cette semaine, mais des renseignements ont transpiré et les médias et le grand public en ont obtenu des exemplaires¹.

Les conclusions ne sont pas encourageantes. Les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine continuent d'augmenter, les concentrations dans l'atmosphère sont plus élevées qu'à n'importe quel moment au cours des 650 000 dernières années et les 12 dernières années ont représenté 11 des années records les plus chaudes.

Le Quatrième rapport d'évaluation confirme et renforce ce que les rapports précédents du GIEC ont affirmé et ce que la science conclut de plus en plus depuis 2001 (année de publication du Troisième rapport d'évaluation du GIEC) : il se produit un changement climatique qui est largement attribuable à l'activité humaine et des conséquences graves sur les humains et les écosystèmes sont probables en l'absence de mesures. Comme les rapports précédents, la certitude que cela se produit en raison de l'activité humaine et l'ampleur des effets prévus continuent d'augmenter.

Le Quatrième rapport d'évaluation a également des conséquences graves pour le Canada. L'Arctique se réchauffe « presque deux fois plus rapidement que le niveau mondial moyen des 100 dernières années », et le taux prévu de fonte de la glace marine a augmenté depuis le Troisième rapport d'évaluation. Les températures du pergélisol et la zone de fonte du pergélisol augmentent également. Pour les régions plus tempérées du Canada, le Quatrième rapport d'évaluation prévoit un taux accru de sécheresse estivale, avec la possibilité de disparition rapide de la végétation, des vagues de chaleur plus intenses et une diminution de l'enneigement au cours des mois d'hiver.

Le besoin d'action mondiale

Plus que tout autre sujet, on doit aborder la question du changement climatique à l'échelle mondiale et de manière multilatérale. Peu importe l'origine des émissions de gaz à effet de serre, elles contribuent au changement climatique partout. Le monde entier doit avancer collectivement et agir « conformément à ses responsabilités communes mais distinctes et à ses capacités respectives »².

Il n'est pas suffisant, en fait, il est déshonorant, pour le Canada, de dire que les Canadiennes et les Canadiens émettent seulement 2 % des émissions mondiales de GES et, par conséquent, que ce que nous faisons en tant que pays n'est pas pertinent. Notre niveau d'émission par habitant est un des plus élevés au

monde, tout comme notre capacité à agir. Les pays développés, y compris le Canada, sont bien plus responsables de la création du changement climatique que les pays en développement. Le Canada doit faire preuve de leadership, accepter la responsabilité et agir.

Un plan canadien sur le changement climatique

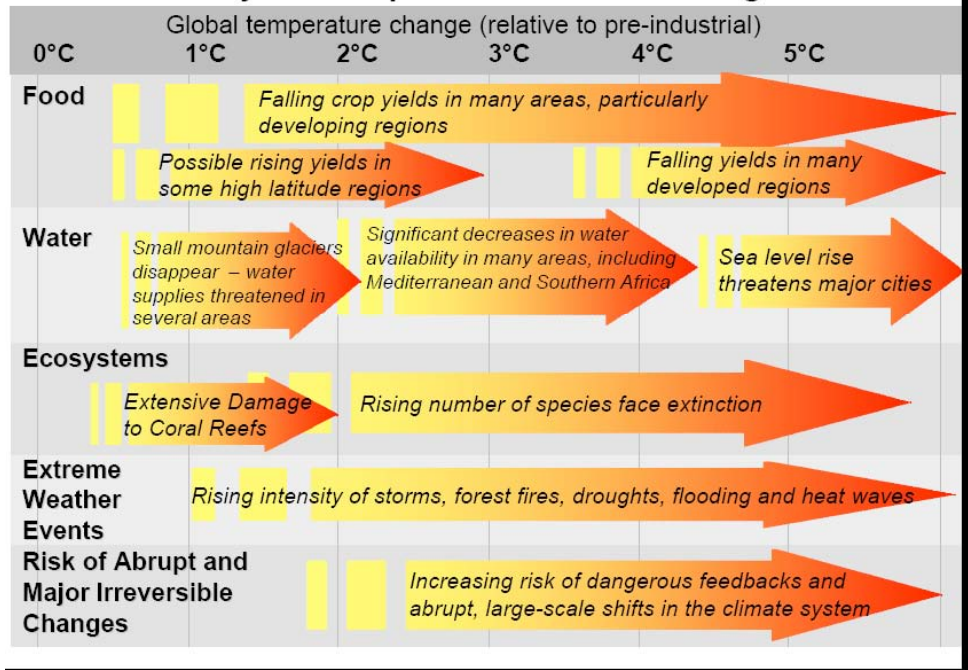
Le gouvernement canadien a consacré la majeure partie du mois de janvier à organiser un barrage des annonces environnementales et des séances de photo. Bien que les programmes soient les bienvenus, le résultat collectif de ces programmes et de ceux annoncés en 2006 représente moins de 10 % de l'engagement du Canada face à Kyoto. Nous devons mettre à profit les programmes précédents, non pas les rétablir aux niveaux antérieurs.

À la place d'une approche fragmentée, le Canada a besoin d'un plan détaillé sur le changement climatique. Dans son rapport de septembre 2006, la Commissaire à l'environnement et au développement durable a affirmé qu'« une augmentation massive des efforts est nécessaire » sur le changement climatique et que le gouvernement a besoin d'« un plan crédible, clair et réaliste pour réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre »³. Le 16 mai 2006, le Parlement a voté en faveur d'une proposition demandant au gouvernement de publier un plan sur le changement climatique avant octobre 2006. Le fait que le gouvernement n'a pas publié un tel plan signifie qu'il est non seulement coupable d'outrage au Parlement mais qu'il ne respecte pas les recommandations de la commissaire, malgré le fait qu'il les a toutes acceptées officiellement.

Réductions à plus long terme des émissions

La science est claire à l'effet que les réductions importantes des émissions sont nécessaires afin de stabiliser les concentrations atmosphériques de GES à des niveaux qui permettront d'éviter les niveaux « dangereux » de changement climatique, largement acceptés comme étant 2° Celsius de réchauffement (voir le tableau ci-dessous). Afin d'assurer que le monde reste sous ce niveau de réchauffement, les pays développés devront réduire les émissions d'au moins 25 à 30 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050 afin de prendre notre juste part de responsabilité⁴. La Commissaire à l'environnement a également demandé au gouvernement de « créer des objectifs nationaux à court et à long terme et de prendre des engagements face à eux » afin de réduire les émissions de GES. Il est par conséquent crucial que le comité spécial qui examine le projet de loi C-30 établisse ces objectifs dans la loi.

Projected Impacts of Climate Change



Impacts prévus du changement climatique

Variation de la température mondiale (relative à l'ère préindustrielle)

0 °C 1 °C 2 °C 3 °C 4 °C 5 °C

Nourriture

- Rendements de cultures en baisse dans de nombreuses régions, particulièrement dans les régions en développement
- Rendements en hausse possibles dans certaines régions en haute latitude
- Rendements en baisse dans de nombreuses régions développées

Eau

- De petits glaciers de montagne disparaissent - l'alimentation en eau est menacée dans plusieurs régions
- Diminutions importantes de la disponibilité en eau dans de nombreuses régions, y compris la région méditerranéenne et l'Afrique du Sud
- L'augmentation du niveau de la mer menace les grandes villes

Écosystèmes

- Dommages importants aux récifs de coraux
- Plus grand nombre d'espèces confrontées à l'extinction

Conditions météorologiques exceptionnelles

- Intensité croissante des tempêtes, des incendies de forêt, des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur

Risque de changements irréversibles abrupts et majeurs

- Risque accru de rétroactions dangereuses et de transferts abrupts et à grande échelle dans le système climatique

Le Protocole de Kyoto, ce n'est pas que des objectifs. Le protocole établit une infrastructure mondiale pour la gestion du réchauffement de la planète et pour les négociations multilatérales en cours au sein des Nations Unies. Il comprend des obligations pour tous les pays qui l'ont ratifié, y compris la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Corée, ainsi que l'établissement d'objectifs absolus pour les pays développés. Il établit le cadre pour l'établissement d'un marché mondial du dioxyde de carbone. Il est important pour deux autres raisons. Premièrement, il s'agit du droit international et le Canada doit se conformer aux exigences du protocole. Tout aussi important, cependant, est que le respect de nos objectifs de réduction de Kyoto met le Canada sur la voie de réductions des émissions beaucoup plus importantes à l'avenir. Accepter cette responsabilité apportera également un énorme appui international et une bonne volonté, et cela aura pour effet de multiplier de beaucoup la réduction des émissions des autres parties. C'est une façon pour le Canada d'encore une fois « jouer dans la cour des grands » sur le plan international et la seule façon de protéger les Canadiennes et les Canadiens contre le réchauffement de la planète et le changement climatique.

Leadership mondial et négociations internationales

Des événements mondiaux sont très importants pour donner un cadre à la situation du Canada face à des mesures sur le changement climatique. Les rapports sur les progrès évidents d'autres pays de l'Annexe 1 montrent que, bien que des mesures additionnelles sont nécessaires dans certains cas, la plupart des parties respecteront leur objectif de réduction des émissions en vertu du Protocole de Kyoto. Ces parties, qui sont sur la voie de respecter leurs objectifs, ont entrepris des cadres forts obligatoires, fiscaux et d'échange des droits d'émission.

Depuis 2005 et pour les quelques prochaines années, 189 pays discutent de ce à quoi ressemblera le prochain régime climatique après l'expiration de la première phase du Protocole de Kyoto en 2012. Bien qu'exagérée, il y a eu une impasse dans le cadre de ces négociations entre les pays (développés) de l'Annexe 1 qui prient les pays en développement plus gros et plus riches à prendre des engagements plus importants après 2012 et les pays en développement qui affirment que les pays développés n'ont pas agi de manière assez décisive.

Cette impasse sera surmontée lorsque de plus en plus de pays iront de l'avant avec des engagements plus forts pris de bonne foi. Nous le voyons déjà. Les 25 pays membres de l'Union européenne se sont engagés à réduire leurs émissions à 20 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020. L'UE a également affirmé être prête à réduire à 30 % sous ces mêmes niveaux si les autres pays développés agissent et se joignent à eux. De nombreuses juridictions—états, pays et continents—promettent des réductions encore plus importantes pour 2050 (voir le tableau pour la liste des engagements).

Le Canada doit faire preuve du même leadership et il doit commencer à se préparer pour des négociations internationales réelles qui devraient commencer sérieusement en décembre prochain et durer pas plus de deux ans afin que les obligations de réduction futures entrent en vigueur sans aucun écart entre les périodes d'engagement. Pour que tous les pays développés acceptent le défi de l'UE, il faudra, plus que toute autre chose, convaincre la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres pays en développement que nous sommes sérieux au sujet de la prise de responsabilité. D'autres pays récalcitrants comme les États-Unis et l'Australie prennent également cette voie. Les citoyennes et citoyens des deux pays exhortent de plus en plus les gouvernements à agir et leurs gouvernements—nationaux et sous-nationaux—réagissent, bien que plus lentement que ce que l'on souhaiterait. Le Canada a la capacité d'améliorer cette lancée en se joignant aux leaders climatiques.

Tableau : Engagements sélectionnés pour la réduction des émissions de GES post-2012 par les gouvernements dans les pays industrialisés (relativement aux niveaux de 1990, sauf lorsque mentionné).

	% de la réduction en émissions 1990–2020	% de la réduction en émissions 1990–2050
Californie	0 ^a	80
Gouvernements de l'UE (25 pays)	15–30 ^b	60–80 ^c
Commission européenne	20–30 ^d	–
France	–	75–80 ^e
Allemagne	40 ^f	–
États de la Nouvelle-Angleterre/provinces de l'Est du Canada	au moins 10	75–85 ^g
RU	ca. 27–33 ^h	60 ^h

^a Cela ne signifie pas qu'aucun effort ne sera fait, mais plutôt que les émissions réduiront après avoir augmenté.

^b La recommandation des leaders du gouvernement pour les pays développés, plutôt qu'un engagement.

^c La recommandation des ministres de l'Environnement pour les pays développés, plutôt qu'un engagement.

^d La commission propose 20 % comme engagement unilatéral de l'UE, une hausse jusqu'à 30 % si d'autres pays développés s'entendent sur la même chose.

^e Réduction sous le niveau « actuel » en 2004.

^f Offre conditionnelle à l'engagement de l'UE à une réduction de 30 % à la même date.

^g Suggestion fondée sur la « science actuelle »; réduction sous le niveau « actuel » en 2001; objectif à « long terme » (aucune date précise).

^h Les réductions s'appliquent au CO₂ seulement.

Résumé

Pour que le gouvernement du Canada traite du changement climatique de manière crédible et détaillée, il devrait :

- élaborer un plan pour répondre aux objectifs de Kyoto et mettre en œuvre un tel plan;
- établir des objectifs à court, moyen et long terme par le biais du processus d'examen du comité sur le projet de loi C-30;
- élaborer un plan pour répondre aux objectifs post-2012 d'au moins 25 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020;
- participer de manière significative au processus de Kyoto des Nations Unies en s'engageant, de bonne foi, face à ces objectifs post-2012 de concert avec l'Union européenne;
- entreprendre une évaluation économique des coûts possibles pour l'économie canadienne et la qualité de vie des incidences prévues du changement climatique.

¹ Quatrième rapport d'évaluation du premier groupe de travail du GIEC, version définitive (2006).

² Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992).

³ Commissaire à l'environnement et au développement durable (2006).

⁴ Voir *Réduire radicalement les gaz à effet de serre* (2005) de la Fondation David Suzuki et de l'Institut Pembina.